

COMITE LIGERIEN DE LA DONNÉE

24 JUIN 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
SOUVERAINETE DES DONNEES TERRITORIALES	3
1.1 Doctrine et orientations nationales - Intervention de Cécile Le Guen – DINUM.....	3
1.2 Vision et retour d'expérience d'un acteur français – Intervention de Florent Perreux, Clever Cloud	4
IA ET DONNEES PUBLIQUES : INITIATIVES ET MUTUALISATION.....	5
2.1 Intervention d'Aymeric de Maussion – Région Pays de la Loire	5
2.2 Intervention de Frédéric Baudet – CC du Pays de Mortagne	6
2.3 Perspectives du mutualisation	6
ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE : RETOUR SUR LA PROPOSITION DE RESSOURCERIE ET D'ACCOMPAGNEMENT	7
TEMPS D'ECHANGES ET PERSPECTIVES	7
CONCLUSION.....	8

INTRODUCTION

En ouverture de séance, **Constance Nebbula**, Vice-présidente de la Région des Pays de la Loire en charge du numérique et de l'intelligence artificielle, a rappelé la vocation du Comité : favoriser le partage d'expériences, la mutualisation des initiatives et la diffusion des bonnes pratiques autour des données publiques.

Elle a souligné l'originalité de cette instance qui rassemble l'ensemble des échelons territoriaux et des partenaires publics régionaux afin d'aborder collectivement les enjeux de gouvernance de la donnée, de souveraineté numérique et d'intelligence artificielle.

SOUVERAINETE DES DONNEES TERRITORIALES

1.1 Doctrine et orientations nationales - Intervention de Cécile Le Guen – DINUM

Cécile Le Guen, administratrice générale des données déléguée de la DINUM, a présenté les orientations nationales relatives à la gouvernance et à la souveraineté des données publiques.

Elle a rappelé que la stratégie de l'État vise à renforcer la maîtrise des données publiques à travers des infrastructures, des outils et des référentiels communs permettant de sécuriser les échanges tout en facilitant leur réutilisation.

L'intervention a notamment mis en lumière :

- L'évolution de Data.gouv.fr vers un rôle plus large de référencement et de partage de données ouvertes et restreintes ;
- Le développement de dispositifs tels que HubEE et DataPass pour faciliter les échanges sécurisés et la gestion des habilitations et des droits d'accès ;
- L'importance du catalogage des données, de la traçabilité des accès, de l'archivage et de la maîtrise des habilitations ;
- La nécessité de disposer d'un cadre de confiance garantissant la qualité, la sécurité et la gouvernance des données publiques.

Dans un contexte marqué par l'augmentation des risques cyber et des besoins croissants en partage de données, la DINUM défend une approche fondée sur des solutions souveraines, ouvertes et maîtrisées par les acteurs publics.

1.2 Vision et retour d'expérience d'un acteur français – Intervention de Florent Perreux, Clever Cloud

Florent Perreux a présenté les enjeux de souveraineté numérique sous l'angle des infrastructures cloud et de l'intelligence artificielle.

Il a rappelé que le marché européen du cloud reste aujourd'hui largement dominé par des acteurs extra-européens. Selon les chiffres présentés, près de **80 % du marché européen du cloud est détenu par des entreprises américaines**, ce qui soulève des enjeux majeurs de dépendance technologique, de maîtrise des données et de création de valeur économique sur le territoire européen.

L'intervenant a également souligné que la commande publique représente un levier stratégique important. À titre d'exemple, la Commission européenne a récemment engagé un programme d'investissement de l'ordre de **180 millions d'euros** visant à soutenir l'émergence d'offres cloud européennes et à renforcer les capacités numériques souveraines du continent.

Au-delà des aspects économiques, Florent Perreux a rappelé que les questions de souveraineté concernent également :

- La localisation et le contrôle des données ;
- La capacité à maîtriser les infrastructures critiques ;
- L'indépendance vis-à-vis des législations extraterritoriales ;
- La préservation des compétences et des emplois sur le territoire européen.

L'exemple de la **Schengen Cloud Alliance**, réunissant notamment Clever Cloud, OVHcloud et plusieurs partenaires européens, a été présenté comme une illustration concrète des initiatives actuellement menées pour construire des alternatives souveraines aux grandes plateformes internationales.

Enfin, Florent Perreux a insisté sur la nécessité de soutenir les entreprises européennes du numérique afin de créer un cercle vertueux d'innovation, d'investissement et de développement technologique. Il a rappelé que l'Europe dispose d'un vivier d'ingénieurs et de compétences reconnu mondialement et que la souveraineté numérique repose également sur la capacité collective à faire émerger et à utiliser des solutions européennes.

Les échanges ont mis en évidence que la souveraineté numérique ne constitue plus uniquement un enjeu technique, mais également un enjeu économique, industriel et stratégique pour les collectivités territoriales. Le soutien aux solutions européennes apparaît désormais comme un levier de résilience et d'autonomie des territoires face aux dépendances technologiques extérieures.

IA ET DONNEES PUBLIQUES : INITIATIVES ET MUTUALISATION

2.1 Intervention d'Aymeric de Maussion – Région Pays de la Loire

Aymeric de Maussion, Directeur IA de la Région Pays de la Loire, a présenté la stratégie régionale de développement de l'intelligence artificielle.

Cette stratégie repose sur un double objectif :

- Transformer progressivement les pratiques internes de la collectivité ;
- Accompagner les entreprises du territoire dans l'appropriation des technologies d'intelligence artificielle.

En interne, la Région a engagé depuis un an une démarche progressive de déploiement de l'IA générative. Cette approche, qualifiée de « stratégie des petits pas », vise à favoriser l'acculturation des agents en mettant à leur disposition des outils simples et directement utiles dans leurs activités quotidiennes.

Plusieurs assistants spécialisés ont ainsi été développés afin de permettre aux agents de découvrir concrètement les usages de l'intelligence artificielle et d'identifier les gains potentiels pour leurs métiers.

La Région a également engagé un important travail de sensibilisation, de formation et d'expérimentation afin d'accompagner la montée en compétence des équipes et de préparer l'intégration progressive de l'IA dans les processus métiers.

Au-delà de la collectivité, la Région accompagne également les entreprises ligériennes dans leurs projets d'intelligence artificielle. L'objectif est de favoriser l'émergence d'un écosystème régional capable d'innover, de gagner en compétitivité et de s'appuyer sur des solutions respectueuses des enjeux de souveraineté numérique.

Cette articulation entre transformation interne des services publics et soutien au développement économique régional constitue aujourd'hui l'un des axes structurants de la stratégie régionale en matière d'intelligence artificielle.

2.2 Intervention de Frédéric Baudet – Communauté de communes du Pays de Mortagne

Frédéric Baudet a présenté le retour d'expérience de la Communauté de communes du Pays de Mortagne concernant le déploiement d'une intelligence artificielle souveraine au sein de la collectivité.

Partant du constat que les agents utilisent déjà massivement les outils d'IA générative disponibles sur Internet, la collectivité a considéré qu'une simple politique d'interdiction ne constituait pas une réponse suffisante aux enjeux de confidentialité et de protection des données.

Une solution d'intelligence artificielle hébergée sur les infrastructures locales a donc été développée afin d'offrir une alternative sécurisée aux agents.

Cette plateforme permet notamment :

- La rédaction et la synthèse de documents ;
- L'assistance aux projets et aux utilisateurs ;
- L'exploitation de bases documentaires internes ;
- L'aide à la détection et à l'analyse d'incidents de cybersécurité.

Les premiers résultats présentés témoignent d'une appropriation progressive de l'outil par les agents et d'un intérêt croissant pour ce type de solutions souveraines.

L'intervenant a également insisté sur la nécessité de maintenir un contrôle humain sur les productions de l'intelligence artificielle et sur l'importance de la qualité des données utilisées.

2.3 Perspectives du mutualisation

Les échanges ont mis en évidence un intérêt partagé pour le développement de démarches collectives autour de l'intelligence artificielle et de la donnée.

Plusieurs participants ont souligné l'intérêt de mutualiser les retours d'expérience, les ressources techniques et les outils afin d'accélérer l'adoption des bonnes pratiques et de limiter les coûts de développement pour les collectivités.

L'approche fondée sur les usages concrets a été particulièrement saluée comme un levier efficace pour favoriser l'appropriation de ces nouvelles technologies.

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE : RETOUR SUR LA PROPOSITION DE RESSOURCERIE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Intervention de Maître Schéhérazade Abboub – Cabinet Alerion

Maître Schéhérazade Abboub a présenté le dispositif d'accompagnement juridique mis en place par la Région afin de soutenir les collectivités dans leurs projets liés à la donnée et à l'intelligence artificielle.

Elle a rappelé que ce type de service reste encore rare en France et constitue un outil particulièrement utile pour lever les freins juridiques rencontrés lors de la mise en œuvre de projets innovants.

Le dispositif repose sur trois niveaux complémentaires :

- Un volet d'acculturation et de sensibilisation ;
- Une ressourceurie mettant à disposition des modèles, guides et retours d'expérience ;
- Un service d'appui juridique permettant aux collectivités de soumettre des questions précises liées à leurs projets.

L'objectif poursuivi est de favoriser la mutualisation des connaissances et de permettre à l'ensemble des acteurs du territoire de bénéficier des réponses produites, dans le respect des exigences de confidentialité lorsque cela est nécessaire.

Des exemples de cas d'usage ont été présentés afin d'illustrer les situations pouvant relever de ce dispositif d'accompagnement.

TEMPS D'ÉCHANGES ET PERSPECTIVES

Les échanges ont permis de souligner la richesse des initiatives présentées et l'intérêt de disposer d'un espace régional de dialogue sur les questions de données et d'intelligence artificielle.

Plusieurs participants ont mis en avant l'intérêt des retours d'expérience concrets, particulièrement utiles pour accompagner les élus et les décideurs dans la compréhension de ces sujets.

Des pistes de réflexion ont été évoquées pour les prochains travaux du Comité, notamment autour :

- De la santé ;
- Des mobilités ;
- Du partage de données entre acteurs publics ;
- De la poursuite des travaux sur la souveraineté numérique et l'intelligence artificielle.

À cette occasion, **Constance Nebbula** a annoncé l'organisation, le **2 octobre 2026**, d'une journée de lancement marquant une étape importante dans la structuration de l'écosystème régional de la donnée.

Cet événement sera consacré à la fusion des plateformes **Géopal**, **Open Data Pays de la Loire** en une seule : **Data Pays de la Loire**, avec l'ambition de proposer un environnement unifié au service des collectivités, des partenaires publics et des utilisateurs de données. Cette convergence vise à renforcer la mutualisation, la lisibilité des services proposés et l'animation de la communauté régionale de la donnée.

CONCLUSION

Cette séance du Comité ligérien de la donnée a confirmé la place centrale des enjeux de gouvernance des données, de souveraineté numérique et d'intelligence artificielle dans les politiques publiques territoriales.

Les interventions ont mis en évidence la nécessité de renforcer les coopérations entre acteurs publics, de soutenir les initiatives souveraines et de favoriser la mutualisation des ressources, des outils et des compétences.

Les perspectives annoncées, notamment la convergence des plateformes régionales de la donnée, le renforcement de l'accompagnement juridique des collectivités et la poursuite des travaux sur l'intelligence artificielle, constituent des étapes importantes pour poursuivre la structuration de l'écosystème ligérien de la donnée et du numérique au service des territoires.